

La Flotte, le 28 août 2024,

LE MAIRE DE LA FLOTTE
à
MESDAMES ET MESSIEURS LES ELU(E)S
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Convocation Conseil Municipal – séance ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal de la commune de LA FLOTTE se réunira en séance ordinaire le :

Le 5 septembre 2024, à 18h00
Salle des délibérations de la Mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du CM du 4 juillet 2024
- Informations du Maire
- Décisions du Maire
- DIA
- Compte-rendu des commissions

FINANCES

- 1- Demande de remise gracieuse de Monsieur LE SAINT IDA Hervé
- 2- Vote de la majoration de la Taxe d'Habitation pour les résidences secondaires
- 3- Budget 2024 – Vote des subventions aux associations – Modification
- 4- Budget 2024 – Mise à jour du tableau des AP/CP 2022-2026
- 5- Budget 2024 – Décision Budgétaire Modificative n° 2

ÉCONOMIE – VIE ASSOCIATIVE

- 6- Convention d'objectifs avec l'association *Des Flots et des Notes*
- 7- Convention d'utilisation des tennis municipaux 2024-2025

ÉCONOMIE – VIE CITOYENNE

- 8- Mise en place d'un service mutualisé instructeur des autorisations de changement d'usage, placé auprès de la Communauté de Communes de l'île de Ré

ÉCONOMIE – LOGEMENTS

- 9- Contrat de location spécifique de logements communaux à des agents employés par la Commune de La Flotte

ÉCONOMIE

- 10- Modification des loyers du Pôle médical principal
- 11- Modification du loyer de la Boulangerie du Vieux Marché

RESSOURCES HUMAINES

- 12- Tableau des effectifs

COMMUNICATION

- 13- Adhésion à la charte qualité de l'association des *Plus Beaux Villages de France*

SERVICES TECHNIQUES

- 14- Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (APVU) visant à l'obtention du label « *Ville Eco-Propre* »

SOCIAL - ÉDUCATION

- 15- Redevance d'utilisation de la cantine centrale

URBANISME

- 16- Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal
- 17- Cession gracieuse de Monsieur Michkaël CHAIGNE (parcelle n°AA374)
- 18- Acquisition de la parcelle de Monsieur Guy BERNARD (parcelle n°YE26)
- 19- Acquisition de la parcelle de Madame Martine GADIOU (parcelle n°YE25)
- 20- Acquisition des parcelles des consorts Wyart Samin (parcelles n°ZH64 et J1570)
- 21- Délibération portant déport du Maire au titre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Jean-Paul HERAUDEAU

